

*Extrait de: bulletin de la société  
d'encouragement.*



*Date: 1818*

*Conversion effectuée par J.Jumeau  
pour le Musée virtuel du chauffage Ultimheat*

*Note sur l'emploi de la vapeur dans les usages domestiques, en  
Angleterre; par M. Ch. Derosne.*

*Dans le rapport que j'ai fait sur la cuisine badoise, je n'ai parlé de la vapeur que comme moyen de cuisson pour les aliments. Cependant si les grands établissements voulaient établir des chaudières à vapeur, il est une foule d'usages auxquels la vapeur produite pourrait être employée très avantageusement. C'est principalement dans les casernes, les hôpitaux, les manufactures, qui occupent un grand nombre d'ouvriers, qu'on pourrait imiter ce qui déjà en Angleterre est pratiqué par beaucoup de particuliers. En France, nous possédons bien théoriquement la connaissance de chaque application isolée qu'on peut faire de la vapeur; mais je ne sache pas qu'on ait formé aucun établissement analogue à ceux que j'ai vus en Angleterre, dans lesquels la vapeur est employée à la fois pour chauffer les diverses pièces d'un grand appartement, des salles de bain, des cuves de lessives, des étuves, des serres chaudes, des appareils de cuisine propres à la préparation d'une nombreuse variété de mets, etc.*

*Non-seulement dans ces établissements on tire parti de la vapeur, mais on utilise encore l'excédent de calorique produit dans le foyer, pour une foule d'autres usages, comme pour des étuves sèches, des fours à pain, à pâtisserie, etc.*

*Il existe bien en France des établissements où l'on a construit des fourneaux de cuisine très-économiques: tels sont ceux de l'hospice de la Maternité, de la Maison de santé du faubourg Saint-Denis, du Val-de-Grâce, etc. Mais il semble qu'en général on a restreint à la seule localité de la cuisine l'emploi de la chaleur produite, et qu'on est bien loin de tirer de la vapeur créée ou à créer tout le parti qu'on pourrait en espérer.*

*Pendant mon séjour en Angleterre, j'ai visité les établissements de ce genre qu'il m'a été possible de découvrir, et ce n'est pas sans étonnement que j'ai appris qu'il y avait des fabriques de ces appareils, dont l'existence date de plus de vingt-cinq années. Telle est, entre autres, celle de M. Slark, à Londres, dont a déjà parlé M. Cadet de Gassicourt.*

*Conversion:  
05/19/2014*

Copyright© by ULTIMHEAT.com  
ULTIMHEAT® is a registered trademark

P 01

Sept ou huit propriétaires de patentes ou brevets d'invention se disputent le privilège d'exploiter cette branche d'industrie; mais celui qui les surpasse tous par la grande vogue qu'il a acquise, est M. le marquis de Chabannes. Le succès complet des constructions pyrotechniques placées au grand théâtre de Covent-Garden, et dans d'autres établissements, a mis le sceau à sa réputation.

Cependant, ce héros de la pyrotechnie, si préconisé en Angleterre, n'est que le copiste heureux de tout ce qui a été publié en France, sur cette partie, par le comte de Rumford, Curaudeau, Thilorier, Désarnod, et surtout par l'ingénieur et malheureux Bonnemain, qui serait bien surpris d'apprendre le succès que ses appareils ont obtenu, en Angleterre, sous le nom du marquis de Chabannes. Dans le courant de l'été dernier, M. le marquis publia, en anglais, une espèce de compilation que je regarde comme très précieuse, dans laquelle il donne la description sommaire de tout ce qu'il appelle ses découvertes, qui se composent des nombreux appareils qu'il propose de construire, et qui ont spécialement pour but le chauffage par les trois moyens suivants:

1°. par un courant d'air chauffé artificiellement et sans cesse renouvelé, procédé publié par Curaudeau et Désarnod ;

2°. par la vapeur d'eau, moyen très connu et publié par Rumford et autres ;

3°. enfin, par de l'eau chaude en circulation continue, mode indiqué par Bonnemain.

Profitant ainsi de tout ce qui a été publié en France, M. le marquis s'est bien gardé de citer les véritables inventeurs; au contraire, il se dit hautement l'auteur de ces diverses applications, pour lesquelles il a pris successivement des patentes; mais pour valider ces patentes il a eu soin d'annoncer que ce qu'il appelle ailleurs ses inventions était le résultat de communications from abroad, c'est-à-dire venant de l'étranger.

Sans insister davantage sur le peu de délicatesse de pareils procédés, on ne peut toutefois refuser à M. le marquis de Chabannes le mérite d'être parfaitement au courant de l'art de la pyrotechnie, et d'en avoir fait des applications très belles et très-utiles. Ce qu'il a pratiqué au théâtre de Covent-Garden suffirait seul pour établir sa réputation, même en sachant qu'il n'est qu'importateur de procédés déjà connus en France.

L'ouvrage qu'il vient de publier réunissant la collection des meilleurs appareils publiés depuis longtemps, il serait à désirer que la Société d'Encouragement le fit venir de Londres, et qu'elle publiât, par la voie de son Bulletin, ce qui lui en paraîtra digne.